

## The use of Artificial Intelligence to detect harmful practices during elections FR (French)

[00:00:18] Bonjour. Je m'appelle Osama Aljaber et je suis ravi d'être ici avec vous aujourd'hui. Je suis spécialiste sur les questions de démocratie numérique au PNUD, au centre régional pour les États arabes. Dans le premier module de ce MOOC, vous avez entendu parler des problèmes soulevés par l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) par les réseaux sociaux. Je vais résumer brièvement son impact en ligne lors de la session d'aujourd'hui avant de parler de l'utilisation de l'IA pour détecter les pratiques nuisibles telles que la désinformation, les discours de haine et la propagande en ligne pendant les élections, mais également pour déterminer comment les autorités nationales peuvent lutter contre les pratiques nuisibles. En 2020, nous avons créé chaque jour 2,5 billions d'octets de données et au cours des 11 dernières années, le volume de données générées, copiées et consommées dans le monde a augmenté de près de 5 400 %. L'environnement des méga données est l'un des moyens d'aborder la question de la surcharge d'informations que nous vivons. Cela se traduit par un environnement d'information chaotique et augmente les chances de voir de la désinformation, des discours de haine, etc. Néanmoins, cela permet également aux grandes entreprises technologiques d'accéder à de grandes quantités de données pour alimenter leur propre IA, y compris, mais sans s'y limiter, leurs algorithmes de modération de contenus, algorithmes permettant de prédire les contenus avec lequel vous allez interagir et de rediriger vers vous de la publicité ciblée. Bien que les plateformes de réseaux sociaux s'appuient sur différents algorithmes alimentés par l'IA pour la modération de contenus, elles sont limitées à bien des égards, principalement en raison de la précision et de la fiabilité de ces algorithmes. Le développement de l'IA a favorisé de nombreuses discussions sur la manière dont les autorités nationales utilisent l'apprentissage automatique pour relever les défis auxquels elles sont confrontées, en particulier lors des élections, sous forme de désinformation pendant la campagne électorale, l'opérationnalisation des discours de haine et le ciblage des électeurs via des comptes fictifs constituent des défis majeurs pour l'intégrité des élections, ils contribuent également à miner et à détourner le débat public et à la prise de décisions éclairées pendant les élections. Cela peut être très dangereux, en particulier pour les jeunes qui peuvent être manipulés lors des élections et se laisser influencer dans leur volonté et leur choix le jour du scrutin. Toutefois, les parties prenantes nationales, y compris les organismes de gestion des élections, des organisations de la société civile, des groupes vulnérables et les médias, peuvent évaluer s'ils doivent et peuvent tirer parti de l'IA dans leur travail et leur mandat pour aider à lutter contre le désordre informationnel en ligne, y compris la désinformation, le discours de haine et la violence en ligne à l'encontre de groupes défavorisés. Cependant, l'une des principales questions qui se posent toujours lorsqu'on parle de ce qui se passe est de savoir si nous pouvons vraiment faire confiance aux jugements et aux résultats d'un système d'IA, en particulier en reconnaissant que la technologie de l'IA peut hériter des biais humains lorsque sont générées les données d'entraînement. Il existe de très nombreux exemples à ce sujet, mais aussi d'autres questions liées à ce que les systèmes d'IA peuvent faire et ne peuvent pas faire. Qui devrait utiliser l'IA pour lutter contre les contenus préjudiciables si cela peut soutenir le mandat d'une institution ou d'un groupe ? Ou qui a la capacité humaine et financière d'utiliser l'IA sans affaiblir d'autres activités essentielles ? Enfin, comment vraiment naviguer dans le débat éthique autour de l'IA ? Les organismes de gestion électorale ont en général des tâches étendues et gèrent le processus électoral et ils peuvent ne pas être les mieux placés pour s'acquitter d'une tâche aussi vaste et délicate que celle de l'IA. Il se peut aussi qu'ils n'aient même pas le mandat légal de surveiller la campagne électorale. Toutefois, les organismes de gestion électorale qui ont le pouvoir de superviser et de réglementer l'environnement ou les

élections, peuvent bénéficier de capacités renforcées par l'IA, à condition qu'ils respectent strictement les lois internationales et nationales. Il est également important que les parties prenantes nationales examinent toutes ces questions avant de décider de construire leur propre modèle et éventuellement leur propre stratégie. Il est également important de garantir des systèmes d'IA sûrs, fiables et inclusifs en améliorant la collaboration entre le gouvernement, l'industrie, le monde académique et les organisations de la société civile. Le développement des systèmes d'IA doit garantir trois grands principes clés que sont l'équité, la responsabilité et la transparence. L'équité d'un système d'IA signifie que les parties prenantes nationales doivent examiner clairement ce qu'il peut apporter, s'il est vraiment juste d'appliquer l'apprentissage automatique dans le contexte initial et si le système risque de violer la vie privée et les droits d'une personne pour son origine, son genre, ou d'un groupe spécifique. La responsabilité est un autre principe essentiel, visant à garantir un système responsable par rapport à un système d'IA qui irait dans la mauvaise direction ou encore un résultat d'IA qui contredirait l'opinion et l'intérêt des citoyen.nes. Enfin, en matière de transparence, un.e citoyen.ne doit être prévenu.e qu'un système d'IA est utilisé et il est également nécessaire d'exiger que le fonctionnement des algorithmes soient transparents. Il est toujours important de se rappeler que la qualité des résultats d'un système d'IA dépend dans une large mesure de ses données d'entrée. Par conséquent, limiter les biais conscients et inconscients en nettoyant les bases de données favorisera une meilleure prise de décisions sur la base des données. Dans ce module un intervenant vous présentera le système en ligne de veille de la commission de surveillance des élections au Liban, qui a été élaboré à partir d'un algorithme basé sur l'IA et créé par l'UNDP pour assurer une veille sur les médias numériques dans le cadre d'un soutien électoral plus large et d'aide au processus électoral. Ainsi, dans le cadre de son mandat principal, les juges de la commission de surveillance des élections au Liban, appuyés par une équipe de techniciens et d'observateur.rices, a détecté des violations électorales, une polarisation politique, des contenus de mésinformation et de désinformation, des discours de haine, des violences en ligne contre les femmes et des campagnes électorales, en plus de leur observation en ligne.